

a été Georges Crépeau, et la marraine
Victoria Charest, laquelle ainsi que le père
a déclaré ne savoir signer. Le parrain a signé
George Crépeau.
E. La Flèche, P^{re}

S. 19.
M^{lle}. Louise
Alida
Lavertu.

Le quatorze Août mil huit cent quatre
vingt quatre, nous prêtre, Curé sous-
signé, avons inhumé dans le cime-
tière de cette paroisse, le corps de
Marie Louise Alida, enfant légitime
de Joseph Lavertu, journalier, et de
Marie Boucher, de cette paroisse, dé-
cédée la veille en cette paroisse âgée
de quatre mois, furent présents à l'in-
humation Joseph Sérigny, et Oliva
Roberge, lesquels ont déclaré ne sa-
voir signer.

E. La Flèche, P^{re}

B. 57

M^{lle}. Rose Emma
Guillemette
+ de St. Valère,
E. L. P^{re}

Le treize Août mil huit cent quatre
vingt quatre, nous prêtre Curé sous-
signé, avons baptisé Marie Rose Em-
ma, née le même jour, fille légi-
time de Géphirin Guillemette Cul-
tivateur, et de Sélia Babineau, de
cette paroisse. Le parrain a été
Josithé Duphresne, et la marraine
ne Domitille Guillemette son épouse
lesquels ont ainsi que le père dé-
claré ne savoir signer. Lecture
faite.

E. La Flèche, P^{re}

N. 10.
Joseph
Allard
Elizabeth
Labbe,

Le dix neuf Août, mil huit cent qua-
tre-vingt quatre, vu la dispense de
deux bans de mariage accordée par le
Révérend Messire J. Nap. Héroux, Archi-
vêque, Curé de St. Christophe, en date du

Feuillet dix-neuvième

Seize du même mois, vu la publication de
l'autre ban au prône de notre messe paro-
ssiale du dimanche précédent, entre Joseph
Allard, Cultivateur, fils majeur de Mathias
Allard, Cultivateur, et de Marguerite Bel-
leau, de St. Eusèbe de Stamford, d'une part,
et Elizabeth Labbé, fille mineure de Jaji-
re Labbé, Cultivateur, et de Odille Langlois
de cette paroisse d'autre part, la même
publication ayant été faite à St. Eusèbe
de Stamford, Com mu il appert par le certi-
ficat des Curé du lieu, en date du dix-huit
du même mois, et ne s'étant découvert
aucun empêchement au dit mariage,
nous prêtre, Curé sousigné, avons, avec
le consentement des parents de l'épouse, reçu
leur mutuel consentement de mariage, et leur
avons donné la bénédiction nuptiale en pré-
sence de Mathias Allard, père de l'époux, de An-
gère Labbé, père de l'épouse, de Ambroise Allard,
et d'un grand nombre de parents et d'amis dont quel-
ques-uns ont signé avec nous ainsi que les époux. Lecture faite.

Mathias Allard
Joseph Allard
Elizabeth Labbé
Ambroise Allard
Domitille Labbé

E. La Flèche, P^{re}

B 58
Jos. Ernest
Mercier,

Le vingt Août mil huit cent qua-
tre-vingt quatre nous prêtre Curé
sousigné, avons baptisé Joseph
Ernest, né la veille fils de J. Ernest
Arthur Mercier, Commerçant de
trois, et de Samede Azilda Pain-
chand, de cette paroisse. Le par-
rain a été Philéas Mercier et